

Montréal, le 13 avril 2011

Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe
bureau 1414
Montréal (Québec)
H3A 1X6

Objet : PPU du Quartier des grands jardins

Madame et Messieurs les commissaires,

Éco-quartier Peter-McGill (EQPM) est un organisme montréalais voué à l'éducation et à la sensibilisation environnementale dans la partie ouest du centre-ville de Montréal. Ses actions doivent s'adapter au contexte local et viser l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement dans le quartier par l'implication et la responsabilisation des citoyens. Éco-quartier Peter-McGill est récipiendaire d'un prix Phénix de l'environnement. Depuis 1997, par le biais de nos actions quotidiennes dans ce secteur très particulier, nous avons lancé plusieurs projets pour répondre à la grande variété de besoins et à la diversité citoyenne. Cette diversité, nous la définissons dans son sens le plus large, car elle inclut non seulement les résidants, mais aussi les travailleurs, les commerçants, les étudiants et tous ceux qui fréquentent ce quartier bouillonnant. Notre objectif est le développement d'un savoir-vivre, d'un pouvoir-vivre et enfin d'un vouloir-vivre en ville.

À ce titre, nous nous sommes impliqués dans les initiatives ayant mené à la définition et à la mise en place de solution des problématiques de la partie ouest du centre-ville de Montréal. Éco-quartier Peter-McGill est membre de la Table de concertation du centre-ville ouest, ainsi que membre-fondateur d'Interaction Peter-McGill. L'une de ces initiatives, menée par cette dernière, a été l'organisation en 2004 d'une série de séances de consultations publiques pour la révision du chapitre Ville-Marie du Plan d'urbanisme. Le rapport de cette consultation est annexé à ce document puisqu'il a été co-écrit par le coordonnateur général d'Éco-quartier Peter-McGill.

Nous sommes très heureux de constater que la version préliminaire du PPU du Quartier des grands jardins reprend plusieurs de ces pistes de solution, en plus d'en ajouter d'autres. Il pourra, à force de volonté, revitaliser le secteur tout en consolidant les éléments qui le rendent si particulier.

Éco-quartier Peter-McGill est mandataire du projet Quartier 21 – Mon îlot vert en ville, en partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie, la Commission scolaire de Montréal, le CSSS de la Montagne et l'Institut national de santé publique du

Québec. Grâce au financement de ce dernier, auxquels s'ajoutent l'engagement des autres partenaires, nous réaliseront au cours de la période 2011-2012 une transformation profonde et concrète du quadrilatère bordé par les rues St-Mathieu, St-Marc, Ste-Catherine et du boulevard de Maisonneuve. Le projet est présenté dans un document annexé à cette missive.

Avant de commenter et de faire quelques recommandations sur la version préliminaire du PPU du Quartier des grands jardins, nous aimerions ajouter quelques statistiques qui pourraient servir à mieux expliciter ce secteur aux caractéristiques extrêmes.

D'abord, nous le savons, il est très densément peuplé. Mais il faut souligner que son quart nord-est, le secteur de recensement 0065, bordé par les rues St-Catherine, Guy, du Fort et la rue Ste-Catherine, est le plus densément peuplé au Québec (deuxième au Canada) avec 45 000 habitants au kilomètre carré. C'est une densité comparable au centre des très grandes agglomérations du globe.

Il est également économiquement pauvre avec, selon les données de la DSP, la troisième plus grande proportion de ménages sous le seuil de la pauvreté de l'île de Montréal. Cela représente un contraste saisissant par rapport à la situation au début du 20^{ème} siècle. Il était alors considéré comme le plus important foyer de richesse et de puissance économique au pays.

Il y a eu dans la période 1996-2006 une augmentation de près de 30% du nombre de familles avec enfants dans le secteur du PPU du QGJ.

Si Montréal accuse un déficit important d'espaces verts publics par rapport à d'autres villes comparables dans le monde, le centre-ville ouest fait figure de parent pauvre dans le contexte montréalais. Le cas du secteur de recensement 0065 mentionné ci-dessus est particulièrement explicite.

Près de 70% des habitants prennent le transport en commun ou des modes de transport actifs tels que la bicyclette et surtout la marche à pied. 16 % seulement utilisent leur voiture pour se rendre au travail, C'est LE meilleur exemple à Montréal d'un quartier où l'on peut habiter, travailler, magasiner et se divertir sans avoir besoin d'une automobile et même sans avoir à utiliser les transports en commun. En contraste, le quartier reçoit une part substantielle des 500 000 véhicules qui convergent quotidiennement vers le Centre-ville.

C'est également un quartier de contrastes entre voisins. On y trouve une grande disparité entre le revenu moyen et le revenu médian. C'est-à-dire que la statistique de la médiane indique que les plus riches et les plus pauvres se côtoient dans une aire géographique restreinte.

Enfin, c'est un quartier à l'indice bohémien très élevé. Les deux tiers de la population n'y résident pas plus de cinq ans.

La conclusion est que non seulement une partie des résidents ont de la difficulté, ou ne voient pas la pertinence, à établir un sentiment d'appartenance, mais aussi le quartier lui-même a une grande peine à se définir une identité pouvant rejoindre le plus large éventail de la population en raison d'énormes variations socio-économiques et communautaires. Le PPU pourrait contribuer significativement au traitement de cette problématique.

La pauvreté qualitative de nombreux espaces, les problématiques d'intendance et de bon voisinage donnent à une partie de la population résidente et des gens qui fréquentent le quartier une attitude parfois négative sur les perspectives et le potentiel d'amélioration. Le défi est donc de confondre les sceptiques.

Dans le cadre de notre travail, surtout lorsque nous communiquons avec des personnes qui n'habitent pas ou fréquentent peu le quartier, nous devons souvent leur rappeler ou même leur apprendre qu'il s'agit d'un endroit réellement habité. Lorsqu'il s'agit de personnes qui ne font que le traverser, ils le voient souvent comme un quartier sans espace libre au sol hormis les rues et les trottoirs. C'est pourquoi il faut faire l'éloge du choix du titre de ce PPU. En effet, «Quartier des grands jardins» a l'avantage de renverser le paradigme sur le cadre bâti, ainsi que de pointer clairement l'un des vecteurs d'amélioration de la qualité de vie du quartier : la conservation, la requalification et la mise en valeur des espaces non-construits. Il donne également l'indice du potentiel d'intégration du cadre bâti dans une perspective holistique d'un nouveau paysage urbain.

Une autre qualité du PPU est sa volonté de bouleverser tranquillement. Un quartier ancien comme le centre-ville ouest de Montréal est une entité organique. Cette entité a survécu des perturbations successives de constructions d'édifices disproportionnés et d'élargissements des voies publiques pour l'adapter aux besoins du transport automobile. Cette période est heureusement chose du passé. Par exemple, le Royal Montreal Curling Club, un des éléments qui donnent une saveur si particulière au quartier, demeure dans une situation fragile. Pour ce dernier, ce n'est pas que le bâtiment, mais aussi son usage qu'il faudra intégrer au renouveau du secteur. Les outils urbanistiques utilisés de nos jours doivent être plus délicats, intelligents et adaptés aux circonstances de l'existant pour assurer des résultats concrets et positifs. L'adaptation aux usages et aux besoins, le souci du détail et la durabilité des aménagements seront les gages du succès de la mise en œuvre du PPU du Quartier des grands jardins.

Le PPU reconnaît également la situation avantageuse du quartier par rapport à la définition d'un Quartier vert, tel qu'établi dans le Plan de transport de Montréal. Vivre en ville et surtout vivre au centre-ville, par le partage des ressources et des services, par les économies d'échelle, y est reconnu comme un mode de vie conforme aux principes de développement durable.

Recommandations pour la bonification de la version préliminaire du PPU du Quartier des grands jardins

- Créer un processus «Charrette des espaces verts» pour intégrer toutes les parties prenantes du quartier dans leur conception;
- Préciser le processus d'établissement d'ententes pour l'accès public aux domaines institutionnels et définir la notion d'accès public afin que les choses soient claires pour tous;
- Favoriser l'appropriation par des regroupements de citoyens des éléments sous-utilisés du domaine public;
- Mettre en place une grille d'événements favorisant les activités extérieures hivernales;
- Favoriser l'apprentissage de la biodiversité, existante et à développer, dans le quartier;
- Améliorer l'offre quantitative et qualitative en transport en commun, à l'échelle locale comme à l'échelle régionale puisqu'il s'agit d'un élément de mobilité accrue pour les résidents sans voiture du quartier;
- Encourager l'électrification des lignes de train de banlieue utilisant la gare Lucien-L'Allier afin de réduire la pollution sonore et atmosphérique subie par les riverains;
- Établir un dialogue avec le Ministère des transports du Québec afin de profiter du réaménagement de l'échangeur Turcot et des voies menant au tunnel Ville-Marie afin de respecter la hiérarchie des artères établie dans le Plan de transport de la Ville de Montréal en ce qui a trait aux bretelles d'accès vers le QGJ;
- Initier sans délai un processus pour établir une politique de logement abordable, incluant les familles et la classe moyenne, adaptée aux conditions, aux contraintes et aux potentiels locaux;
- Mettre en place des outils pour la rénovation qualitative et éco-énergétique des grands bâtiments résidentiels locatifs;
- Établir et prioriser les éléments pour compléter l'offre de services à la population résidente, notamment des familles : installations sportives et de jeux pour enfants couvrant toutes les catégories d'âge, centre communautaire et surtout concertation avec la CSDM pour l'établissement d'une école primaire publique, élément essentiel pour un véritable quartier où l'on vit ;
- Établir un budget et un calendrier de réalisation du PPU.

Il nous fera plaisir d'apporter toute précision nécessaire. Dans l'attente, veuillez accepter, Madame et Messieurs les commissaires, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Paul-Antoine Troxler
Coordonnateur général
Éco-quartier Peter-McGill